



## SIMON JOLIN-BARRETTE

### Jour du Souvenir

Dimanche dernier, dans le cadre des célébrations entourant le jour du Souvenir, j'ai eu l'honneur d'assister à deux cérémonies. La première organisée par la Légion royale canadienne Dion de Beloeil-McMasterville et la seconde par la Légion royale canadienne Auclair d'Otterburn Park. Ces deux cérémonies à la fois traditionnelles et protocolaires nous rappellent le courage et le dévouement dont ont fait preuve nos vétérans ainsi que les membres actifs qui servent présentement.

### Les origines du jour du Souvenir

Célébré pour la première fois en 1919, le jour du Souvenir s'appelait à l'origine le jour de l'Armistice, en l'honneur de la convention d'armistice qui a officiellement mis fin à la Première Guerre mondiale, le 11 novembre 1918. La Chambre des communes à Ottawa a toutefois adopté un projet de loi en 1931 afin d'en changer le nom pour jour du Souvenir. Depuis ce temps, tous les 11 novembre, la nation canadienne et une grande majorité des pays du Commonwealth célèbrent cette journée afin d'honorer la mémoire de ceux et celles qui ont perdu la vie en servant leur pays.

### Le coquelicot – Un symbole fort

Inspiré du poème *Au champ d'honneur* de l'officier canadien John McCrae, composé en 1915, cette fleur est rapidement devenue le symbole officiel du jour du Souvenir. Le militaire avait constaté qu'après la mort de nombreux soldats à Ypres en Belgique, un nombre improbable de coquelicots s'était mis à pousser sur les champs de bataille où les corps des militaires décédés avaient été

enterrés. Pour lui, le rouge vif du coquelicot évoquait le sang versé par les individus qui étaient enfouis sous ces terres. En ce sens, porter le coquelicot pendant les semaines précédant le jour du Souvenir est un geste symbolique fort. De plus, la vente de coquelicots en papier effectuée par la Légion royale canadienne permet de recueillir des fonds pour venir en aide aux vétérans.

### L'importance de ce jour

Le jour du Souvenir n'est pas un éloge à la guerre, mais bien un moment de recueillement et de commémoration envers ces hommes et ces femmes qui, par leur dévouement et leur patriotisme, ont consacré une partie de leur vie à défendre la démocratie de notre pays. Célébrer le jour du Souvenir en tant que Québécois et Québécoises, c'est rendre hommage à ceux et celles qui se sont battus et qui continuent de se battre pour défendre notre liberté et la dignité humaine. Ne les oublions pas...

Bonne semaine!

Faites parvenir vos questions  
au député Simon Jolin-Barrette  
via [direction@laurierlejournal.com](mailto:direction@laurierlejournal.com)



Place aux citoyens